



29 JANVIER 2024

EUROPE INFO HEBDO



SCHENGEN, SUEZ ET VOITURES ÉLECTRIQUES CHINOISES

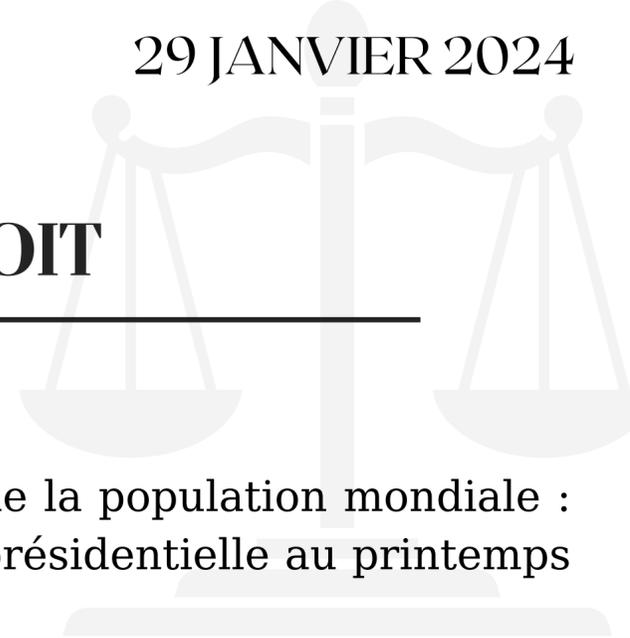
Bonne lecture!

Elise BERNARD,
Edouard GAUDOT,
Tom LANDFRIED.

Avec la précieuse assistance de Carla BOYER et Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISI.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

DON'T LOOK UP

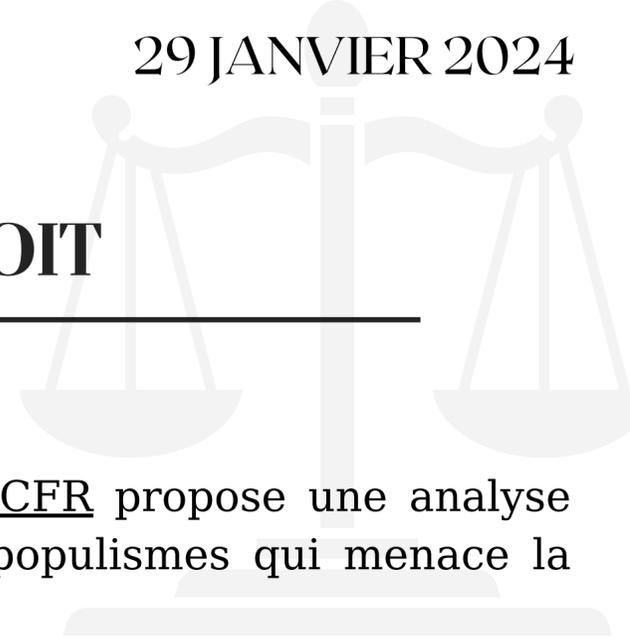
L'année 2024 sera une année électorale pour plus de la moitié de la population mondiale : élections primaires présidentielles aux États-Unis cet automne, présidentielle au printemps en Russie, et législatives en Inde.

Pour les Européens, outre une présidentielle en Finlande entre écologistes et conservateurs sous le signe de la sécurité nationale, une élection présidentielle en Slovaquie où le Premier ministre Fico cristallise les tensions, et une autre en Lituanie sans grand enjeu a priori, des élections législatives au Portugal et en Macédoine du Nord, une combinaison fédérales, communales et européennes en Belgique, ou l'Autriche qui renouvellera son parlement et son chancelier à l'automne, sous la pression de l'extrême droite, l'année est aussi celle des élections pour les 720 membres du Parlement européen, entre les 6 et 9 juin prochains.

- Considérées comme “secondaires” par les analystes politiques, les élections européennes servent souvent de baromètre intermédiaire pour la popularité des gouvernements nationaux.
 - En 40 cartes, le Grand Continent présente de façon très détaillée les différentes tendances politiques et les dynamiques nationales qui vont donner forme au scrutin européen de juin.
 -
- Depuis la première élection au suffrage universel direct en 1979, la participation moyenne n'a cessé de décroître.
 - De 62% en 1979 pour un Parlement vaguement décoratif, jusqu'aux 42% de 2014, point le plus bas, nourri par l'abstentionnisme chronique et profond des pays d'Europe centrale.
- Aux scrutins européens les électeurs sont tiraillés entre des enjeux strictement nationaux et les problématiques continentales.
 - En 2019, le taux de participation avait atteint 50,6%, une remontée spectaculaire due à la dramatisation des enjeux européens, et à une mobilisation spécifique de la “génération climat”.
 - 2024 s'annonce plus incertaine encore, avec des questions stratégiques essentielles, de l'élargissement au soutien à l'Ukraine, du Green deal à la défense de l'Etat de droit, pour ne citer que ces cas.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

THE BIG LEBOWSKI

Dans une note synthétique, Ivan Krastev, pour le think tank ECFR propose une analyse politique des enjeux de juin 2024 centrée sur la montée des populismes qui menace la cohésion de l'Union européenne.

- Selon la note, le spectre politique européen n'est pas simplement divisé entre gauche et droite, ni pro- et anti-intégration européenne, mais entre différentes "tribus de crise".
 - Tribus dont les membres ont été traumatisés par des événements clés survenus ces dernières décennies.
 - L'Allemagne y apparaît comme le seul pays dont les citoyens choisissent l'"immigration" comme le problème qui les a le plus affectés.
 - En France et au Danemark, le changement climatique est la crise présentée comme la plus importante.
 - Les Italiens et les Portugais évoquent les turbulences économiques mondiales.
 - En Espagne, en Grande-Bretagne et en Roumanie, la pandémie de covid-19 est le principal problème.
 - Les Estoniens, les Polonais et les Danois considèrent la guerre en Ukraine comme la plus transformatrice des crises.
 - Ces projections concordent avec celles des autres agrégateurs de tendances : les droites radicales et extrêmes devraient connaître une très forte progression, au détriment principalement des écologistes et des centristes libéraux.
- Selon l'ECFR toujours, les populistes anti-européens des deux côtés du spectre devraient arriver:
 - en tête dans neuf Etats membres
 - Autriche, Belgique, République tchèque, France, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne et Slovaquie
 - et en deuxième ou troisième position dans neuf autres
 - Bulgarie, Estonie, Finlande, Allemagne, Lettonie, Portugal, Roumanie, Espagne et Suède.
 - Au final, près de la moitié des sièges seront occupés par des députés n'appartenant pas à la "super grande coalition" des trois groupes centristes (S&D, RE, PPE).
 -



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

ESPACE SCHENGEN, BULGARIE, ROUMANIE,
CNV

La "Maison commune européenne" célébrée en 2007 au moment de l'entrée dans l'espace Schengen de la Pologne par le professeur Geremek s'agrandit encore. Plus de 15 ans après leur entrée dans l'UE et autant d'années après leurs voisins d'Europe centrale qui n'avaient attendu que 3 ans, et après encore la Croatie, membre depuis 2013, et entrée en 2023, la Bulgarie et la Roumanie devraient enfin rejoindre dans l'espace Schengen d'ici mars 2024.

- Dans une résolution adoptée en septembre 2023 par 526 voix pour, 57 voix contre et 42 abstentions, le Parlement européen souligne que les deux États membres ont déjà rempli les conditions requises pour être admis dans l'espace Schengen (cf. EIH 26/9/23).
- Ces deux intégrations continuent cependant de diviser les 27, et notamment sur des problématiques énergétiques, de sécurité et de défense.
 - C'est notamment le cas de l'Autriche, toujours fermement opposée à cet élargissement.
 - Vienne estime que la zone de libre circulation des personnes devait être "améliorée" avant d'être "élargie".
 - L'Autriche dit craindre encore une augmentation sur son territoire des flux migratoires.
 - Les Pays-Bas s'opposent également à l'adhésion de la Bulgarie pour des raisons liées à l'État de droit, mais le gouvernement néerlandais sortant était un peu plus souple que le veto évoqué par l'Autriche.
 - Il faudra voir quelle position adoptera le nouveau gouvernement issu de la négociation avec l'extrême droite de Geert Wilders (cf. EIH 4/12/2023).
- Les négociations ont cependant abouti : les 27 États membres de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord à l'unanimité, le 30 décembre 2023, pour lever au moins les contrôles aux frontières aériennes et maritimes avec la Roumanie et la Bulgarie dans l'espace Schengen.
 - Cette décision sera effective au 31 mars 2024.
 - La Roumanie et la Bulgarie se sont engagés à renforcer les contrôles aux frontières extérieures de l'Union.
 - Elles comptent s'appuyer sur Frontex, l'Agence européenne des garde-frontières et garde-côtes.
 - Membres de l'UE depuis 2007, elles appliquaient déjà certaines parties du cadre juridique de Schengen, notamment celles liées aux contrôles aux frontières extérieures de l'UE, à la coopération policière et à l'utilisation du système d'information Schengen (SIS).

EUROPE GÉOPOLITIQUE

ISRAËL, PALESTINE, S/RES/242(1967)

La guerre qui se déroule au Proche-Orient échappe aux Européens. Au dernier Conseil Affaires étrangères du 22 janvier 2024, les États membres ont cherché à redéfinir les contours de leur rôle dans la région, autour de la relance du processus de paix.

- Les ministres des Affaires étrangères des 27 ont été rejoints par leurs homologues israélien et palestinien, ainsi que par des représentants de la Ligue arabe et de pays arabes voisins.
- L'objectif de la réunion était de parvenir à un cessez-le-feu durable entre Israël et le Hamas, et de relancer les négociations sur une solution à deux États.
 - Les discussions ont été difficiles : les deux parties restent opposées sur les principes de base de cette solution.
 - Israël réaffirme son opposition à une souveraineté palestinienne à Gaza.
 - Le Hamas exige le retrait israélien de la bande de Gaza et de la Cisjordanie.
 - Les deux parties ont également été en désaccord sur la question des prisonniers palestiniens détenus en Israël.
 - Malgré ces divisions, les ministres européens ont exprimé leur détermination à poursuivre leurs efforts pour parvenir à une solution pacifique au conflit.
 - Ils ont appelé les deux parties à revenir à la table des négociations et à faire des compromis.
- Le Conseil européen des Affaires étrangères a également décidé d'adopter un "régime de sanctions" contre le Hamas.
 - Ces sanctions visent à dissuader le Hamas de "poursuivre ses activités terroristes et de déstabiliser la région".
 - Les sanctions comprennent les mesures suivantes :
 - Un gel des fonds et des avoirs financiers du Hamas et de ses dirigeants dans l'UE ;
 - Une interdiction de voyager pour les dirigeants du Hamas ;
 - Une interdiction de fournir des armes ou des équipements militaires au Hamas ;
 - Une interdiction de fournir des services financiers ou économiques au Hamas.
 - La décision de l'UE a été saluée par Israël et condamnée par le Hamas, car il s'agit des plus sévères jamais imposées au mouvement palestinien.
 - Elles pourraient avoir un impact significatif sur son organisation, en limitant ses ressources et sa capacité à mener des activités militaires.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

MÉR ROUGE, YÉMEN, ÉTATS-UNIS, SUZE

En marge des affrontements au Proche-Orient un front secondaire s'est développé ces dernières semaines en mer Rouge. Les Houthis, un groupe rebelle, originaire du Yémen, soutien du Hamas et soutenu par l'Iran menacent un des points névralgiques du commerce mondial (cf EIH 15.01.24), avec des conséquences économiques et géopolitiques profondes. La mer Rouge est une voie maritime importante pour le commerce mondial, notamment pour le transport de pétrole et de gaz.

- Le commerce maritime international, qui d'ordinaire emprunte le Canal de Suez, a fortement diminué dans cette zone.
 - A tel point que l'ONU s'inquiète.
 - Les États-Unis ont mis en place, en décembre, l'opération "Gardiens de la prospérité".
 - Les exportations chinoises sont également affectées.
- De son côté, l'UE envisage une mission navale de protection de la marine marchande, en soutien à la coalition américaine.
 - Contrairement aux Américains et Britanniques, les Européens n'ont pas l'intention de bombarder les Houthis.
 - Cet engagement européen a soulevé des questions au sein du gouvernement espagnol, concernant leur participation à cette action ou non.



GREEN DEAL

RSE, ALLEMAGNE, RUSE

Avec la Responsabilité Sociale des Entreprises, l'UE ne se contente plus de fixer des objectifs environnementaux et climatiques aux États, elle entend aussi peser sur les comportements des opérateurs économiques privés. Ainsi, le 14 décembre 2023, le Parlement européen et le Conseil annonçaient, un premier accord sur une nouvelle directive concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité.

- Le nouveau texte ambitionne de contraindre les entreprises à surveiller et à minimiser leur impact négatif sur les droits humains et l'environnement (couvrant, entre autres, la pollution, la déforestation, la consommation excessive d'eau et les dommages aux écosystèmes).
 - Les entreprises seront tenues d'adopter un plan garantissant que leur modèle est conforme aux efforts pour contenir le réchauffement climatique à 1,5 °C, et doivent instaurer un mécanisme de plainte au service des parties prenantes.
 - La Directive s'appliquerait non seulement aux grandes entreprises, mais également aux petites entreprises dans des secteurs sensibles tels que la fabrication de textiles, l'agriculture, les ressources minérales et la construction.
- Certaines dispositions sont vivement contestées.
 - La directive se base sur des seuils de chiffres d'affaires (fixé à 150 millions d'euros pour les grandes entreprises).
 - Un critère, fortement indicatif, mais insuffisant pour jauger l'impact environnemental que pourraient avoir certaines entreprises. Le type d'activité serait plus pertinent.
 - De plus, le texte concerne les entreprises européennes - excluant potentiellement les multinationales.
 - Enfin, la directive prévoit de se reposer sur les capacités de contrôle de chaque État membre.
 - Ce qui en cas de disparité dans les moyens mis en œuvre, pourrait créer des distorsions du marché intérieur, des effets d'aubaine ou des situations de concurrence déloyale.
- Le doute plane donc sur l'adoption de la directive, faute de majorité qualifiée, soit 55% des États représentant 60% de la population.
 - Les réfractaires comme la République Tchèque, la Suède, et surtout l'Allemagne s'organisent.
 - D'autant que l'Allemagne a adopté, début 2023, une nouvelle réglementation pour un devoir de vigilance en matière de chaîne d'approvisionnement.
 - Il s'agit d'une manière classique de préempter une législation européenne par l'établissement de normes nationales antérieures.
 - En effet, la directive européenne s'annonce plus restrictive que la législation allemande.
 - Le texte européen concerne plus d'entreprises et dépasse les simples « chaîne d'approvisionnement » pour s'étendre à toutes les « chaînes de valeurs », plaçant sous son égide les entreprises que leurs filiales, tant en amont qu'en aval.
 - Les acteurs économiques allemands et le gouvernement s'émeuvent d'un "fardeau bureaucratique" accru, et se mobilisent contre le texte.
 - L'enjeu pour l'Allemagne serait d'être moins stricte que l'UE,
 - Cela revient à protéger les investissements étrangers dans son économie, à un moment crucial pour la redéfinition de son modèle économique.
 - En particulier, la mutation de sa puissante industrie automobile.



GREEN DEAL

CHINE, INDUSTRIE, HONGRIE, FAIRE UN BYD

L'Allemagne est le leader mondial de l'industrie automobile, avec un chiffre d'affaires de plus de 436 milliards d'euros (2021), dont 274 milliards à l'export. Elle possède plus de 25 % des parts du marché automobile européen et près de 50 % des voitures en Europe sont de marque allemande. Mais ça c'était avant. L'émergence du marché des véhicules électriques sur lequel les constructeurs allemands sont très en retard rebat les cartes.

- Le géant chinois BYD prévoit de construire sa première usine de véhicules électriques en Europe, dans le Sud de la Hongrie.
 - La Hongrie se félicite aujourd'hui d'attirer l'investisseur chinois, comme elle se félicitait hier d'être l'arrière-cour des constructeurs allemands.
 - Pour certains observateurs, V. Orban « vendrait son pays comme cheval de Troie » aux entreprises chinoises.
 - En effet, cette usine permettra à BYD de court-circuiter les tarifs appliqués aux importations chinoises de véhicules électriques soupçonnée de pratiques concurrentielles déloyales sous forme de subventions.
 - En outre, la Hongrie aurait mobilisé, des fonds européens directement issus du programme "Repower EU", questionnant fortement la transparence et l'utilisation responsable des ressources publiques.
 - Pour la Chine, la Hongrie offre une tête de pont stratégique pour son expansion en Europe.
 - Pour les Européens, la dépendance croissante à l'égard des entreprises chinoises ainsi que le déploiement évident de soft law, alimentent les inquiétudes.
 - « La Chine est-elle sur le point de déclencher une nouvelle vague de désindustrialisation sur le monde riche ? » s'interroge The Economist.
- D'un point de vue environnemental, l'électrique s'inscrit dans une transition vers une mobilité plus propre.
 - Néanmoins, la question cruciale est celle de l'alimentation en énergie ainsi que l'empreinte carbone totale de l'ensemble de la chaîne de production.
 - S'y ajoute la conformité avec les réglementations européennes.
 - La transition énergétique est plus que jamais un enjeu concurrence géostratégique entre les grandes puissances.